

## CONSEIL DE LIGUE DU 08/06/2019 A LEZIGNAN-CORBIERES

Membres présents : Francis Barruezo, Jean-Pierre Belmonte, Emmanuelle Benoit, Olivier Caubet, Claire Chevassus-Rosset, Emmanuel Courtes, Philippe Crépieux, Bernard Daru, Jacques Dollé, Jean-Claude Ducros, Alain Guétière, Frédéric Laffaille, Alain Lauferon, Stéphane Lebrun, Florian Mellet, Patrice Pradelles, Jean-Marc Poursine, Christian Rabaud, Julien Rocoplan, Marion Vayre.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Philippe Molodzoff, Paul Martinez.

Membres excusés : Bernard Barascud, Gilbert Catel, Thyfaine Doudeau, Jean-Marc Fabre, Francis Vizueté.

Membres absents : Pierre Ambinat, Bernard Barascud, Olivier Martin, Joël Moreau, Frédéric Pozzobon, Johnny Salvétat, Jerry Yong.

\*\*\*\*\*

### 1. Adoption du PV de la réunion du 5 janvier

**Adopté à l'unanimité.**

### 2. Actualités du Bureau

#### Compte Rendu du Conseil Fédéral du 5 avril

La FFTT a recruté un nouveau Directeur des équipements sportifs, Paul de Keerle, qui était directeur financier à la Fédération de Rugby.

Le résultat 2018 et budget 2020 ont été votés.

La quote-part fédérale sur les licences 2019-2020 avait déjà augmenté de 2 €. Une nouvelle augmentation de 1 € sera appliquée uniquement sur les tradis à compter de 2020/2021.

La part FFTT sur les mutations 2020-2021 des non numérotés passera à 0 € (elle est passée à 15 € cette saison).

Les Championnats de France Minimes/Juniors 2020 ont été attribués à Rodez, mais il y a un problème de salle (les organisateurs s'orientent sur Bozouls).

Les Championnats de France des Régions 2020 auront lieu à Auch : la compétition est maintenue (il était question de la supprimer à un certain moment) avec quelques adaptations à l'étude.

#### Evolution CNDS

28 fédérations sont pilotes pour un budget de 33 M€ (voire plus) via des projets sportifs fédéraux (PSF), 25 M€ seront affectés aux autres fédérations.

L'objectif est de responsabiliser les fédérations sportives.

La FFTT n'est pas pilote, la gestion sera donc assurée par la commission territoriale cette année encore.

Marion Vayre rappelle que le CNDS représente 40000 € en 2018 pour la ligue (actions + emplois).

Le risque évident de cette nouvelle évolution est que la part attribuée au tennis de table soit en baisse.

Par contre, l'aide forfaitaire sur les contrats d'apprentissage est maintenue : 4000 € pour le DEJEPS et 2000 € pour BPJEPS (pour les 21-25 ans et 4000 € pour les + de 26 ans).

Le dispositif prévoit de créer 141 emplois avec une aide de 12K€ par an sur 2 ans (CDI) pour les bénéficiaires des territoires carencés (habitant dans une zone ou développant des actions en QPV ou ZRR par exemple).

#### Réunion N2 de Zone avec Alain guetière et Paul Martinez à Auch

La compétition se déroulera tour par tour en adultes. Il n'y aura plus qu'une seule montée en N2 chez les filles avec des divisions qui passeront de 16 à 12 en juniors et seniors.

Les tours 1 et 3 se dérouleront en Occitanie (au lieu de 2 et 4).

#### Sinistre Trèbes

Suite aux inondations de Trèbes et en solidarité avec les dirigeants et licenciés du club, la ligue a fait transporter 9 tables de l'INSEP. Sept sont arrivées à au club de Trèbes, deux ont été transportées à Lézignan.

#### Point d'étape Grand Défi Vivez bougez

Une dizaine de clubs languedociens ont participé à l'opération en proposant des actions dans des écoles ou dans des ateliers sportifs mis en place en partenariat avec les communes.

Il est envisagé un partenariat avec Epidaure pour développer l'opération dans l'ex-région de Midi-Pyrénées.

#### Sport Santé

Malgré le refus fédéral d'aider à promouvoir ou financer le kit Ping Forme et Santé, la formation Ping Santé a été validée et figure désormais au catalogue fédéral.

#### Actions Ping Forme et Santé sur le CHU Nîmes

L'objectif est à terme la diffusion sur l'ensemble du territoire occitan.

#### Changement OPCO

Désormais, l'AFDAS devient le financeur de la formation professionnelle continue à la place d'Uniformation.

Les démarches sont en cours pour que les demandes de prises en charges des formations soient traitées au plus vite.

Bonne nouvelle, l'organisme financera les formations pour les bénévoles.

#### Sport Coll et les Rencontres Régionales du Sport

A cette occasion, une animation a été mise en place dans le cadre de l'Open Sud de France en février dernier à Montpellier.

Nous étions également conviés aux Rencontres Régionales du sport organisées par la Région.

#### Rassemblement Emploi/Formation/Développement

Cette journée organisée par la FFTT a eu lieu le mardi 9 avril à Lézignan en présence de Christian Gaubert (DTN Emploi-Formation), Béatrice Palierne (DTN Développement), Michaël Melevec (CTN sur les deux branches).

Les membres du Bureau de la ligue présents étaient: Bernard Barascud, Jean-Marc Fabre, Jean-Pierre Belmonte et Marion Vayre.

Les salariés de la ligue présents étaient Emmanuel Boll, Florian Maillard, Nathalie Fortuny, Paul Martinez et Sylvain Barbu.

Les représentants des comités départementaux présents étaient : Julien Bibal (34), Johnny Salvetat et Freddy Janki (31), Bernard Barascud et Alexandra Teyssié (12), Joël Moreau (65) et Alain Fitoussi (81).

#### Championnats de France Handisport

La compétition est organisée par l'ASPC Nîmes du 14 au 16 juin. Une centaine d'athlètes est attendue. 120 bénévoles sont mobilisés sur ces 3 jours.

### **3. Tarification licences, critérium et mutations 2019/2020**

Post fusion, il restait à homogénéiser les tarifs des licences et du critérium fédéral sur tout le territoire (mêmes parts fédérales, régionales et départementales).

Le projet tarifaire tient compte de l'augmentation de la part fédérale, du maintien du niveau des recettes de la ligue et de l'incitation à licencier les tout petits avec un tarif des licences promo très abordable.

De fait, pour trouver un équilibre financier, il a fallu supprimer le Forfait Services qui était instauré dans l'ex-territoire de Midi-Pyrénées depuis dix ans et donc rétablir dans ce territoire des tarifs pour la participation au critérium fédéral, notamment.

Il reste bien évidemment, les cas particuliers des comités 31 et 81 qui ont en charge la gestion administrative des licences avec lesquels, pour l'instant, il n'est pas prévu de changer de système.

Enfin, pour inciter les clubs à licencier tradis, un challenge est mis en place à titre expérimental cette saison.

#### **Vote des tarifs des licences et du critérium fédéral présentés à la majorité (1 abstention).**

Les tarifs des mutations des joueurs non numérotés ne changent pas pour les clubs. Par contre, les mutations des joueurs numérotés seront directement payées par les clubs à la Fédération.

#### **Vote des tarifs des mutations présentés à l'unanimité.**

### **4. Ordre du jour AG du 22/06 et 14/09**

#### AG du 22 juin

Le matin aura lieu une réunion de réflexion sur la nouvelle gouvernance de notre sport à tous les niveaux. Les représentants des comités départementaux sont invités, l'idéal étant que tous soient présents.

La présidente n'a reçu qu'une seule candidature au Conseil de ligue : Muriel Bahun-Chaput.

Marion Vayre et Christian Rabaud se présentent en tant que délégués aux AG fédérales.

#### AG du 14 septembre

Il y aura à nouveau des élections complémentaires (3 postes à pourvoir dont 1 féminine jusqu'à la fin de la saison)

Marion Vayre a reçu deux démissions des postes de Vice-Président délégué/Président de la Commission Sportive (Jérôme Guezenc pour raisons personnelles) et de Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation (Jean-Pierre Belmonte).

Elle suggère d'attendre l'AG du 14 septembre pour voter les postes vacants du Bureau.

#### **Adopté à l'unanimité.**

### **5. Calendrier sportif régional 2019/2020**

#### **Le calendrier présenté est voté à l'unanimité.**

### **6. Actualité technique**

#### Projet de Performance Régional

Pôle National Sud : Championnats France M/J : Félix Lebrun à nouveau double titré en Minimes ; Jules Cavallé, double médaillé d'argent en Juniors ; Alexis Lebrun et Sohan Gilles médaillés de bronze en doubles Juniors ; 4 quarts de finale pour les nîmoises Bérénice Marteau et Eva Vang.

Championnats de France B/C : Félix Lebrun double médaillé d'argent en Cadets dont le double avec Louis Laffaille.

2 Médailles d'Or (équipes et double) et 1 de Bronze (simple) pour Félix à l'Open cadets d'Espagne, 1 de Bronze en double juniors pour Jules Cavallé.

#### Résultats Championnat par équipes

JS Cugnaux-Villeneuve 3ème de N1 M et montée de l'équipe 2 en N1

Titre et remontée de l'Entente Montpellier-Nîmes en N1 M.

Maintien de ASM Gigean en N2M

Maintiens de MTT 2, PRTT, AS Salindres, ASPCN 2 en N3M

Descentes de Frouzins et ASM Gigean 2 de N3 M

Féminines : Repêchage probable de ASPC Nîmes en PRO D.

Titre et Remontée de ASPC Nîmes en N1 D et montée en N2 D.

Maintien de ASCL St Christol et montée de Montpellier en N3 D.

### Résultats Handisport

Alexandre Delarque (ASPCN), médaillé de Bronze en simples classe 4 et par équipes classe 5 à l'Open de Slovénie comptant pour Tokyo ; Stéphane Molliens et Fabien Lamirault médaillés d'or en classe 2.

Sport Adapté : 4 Médailles d'or, d'Argent et de Bronze aux Championnats de France pour CP Auch qui devrait signer 2 contrats d'apprentissage BPJEPS pour ses sportifs.

Félicitations aux clubs et sportifs pour ces succès.

### Emploi/Formation

A l'heure actuelle, 14 DEJEPS dont 2 SHN, 2 réunionnais et un algérien se sont inscrits et doivent passer les épreuves de sélection les 24 et 25 juin.

Problème posé par l'algérien pour son visa : point de chute alternance non trouvé pour l'instant.

11 BPJEPS inscrits dont 4 Parcoursup, 1 Handisport et 2 Sports adaptés HN ;

Montage d'apprentissage pour un néo-calédonien en formation BPJEPS : la Ligue calédonienne paie le billet d'avion + 1.200€ de frais d'installation.

Le CREPS est en train de négocier un hébergement et poste de surveillant au CESDA (école de la seconde chance) ; Sachant que l'aide unique de l'Etat à un apprenti BPJEPS est de 4125 € la première année. L'aide régionale (CNDS) étant de 2000 € pour les 21 à 25 ans. Le coût pour l'employeur est de 13.695 € - exonération charges sociales : 3.870 - 6.125 € d'aide - 1.200 € frais installation = 2.500 € de coût réel employeur, soit 250 € mensuels sur 10 mois. De plus, les parents sont disposés à souscrire un prêt pour subvenir à ses études.

Compte tenu de ma prochaine retraite et du fait que Olivier Skenadji, qui aurait pu être une ressource, s'oriente vers un poste à l'UFR-STAPS de Nîmes, Paul Martinez sera mon successeur en tant que Coordinateur ETR, si aucun CTS n'était affecté à la région. Sylvain Barbu le sera sur la coordination DEJEPS et la formation, Emmanuel Boll assumera la coordination BPJEPS malgré une rupture conventionnelle de contrat avec la Ligue et en fonction d'accords à trouver entre les deux parties.

Côté formation, le bilan est très positif pour ce qui concerne les Initiateurs de Clubs (29 diplômés), très négatif pour la suite de la pyramide de la formation bénévole : 3 AF, 4 EF, aucun CQP. Il faudra que nos clubs passent la surmultipliée...

### Développement

Club Ping 2024 : la FFTT a décidé d'essaimer autour de l'accompagnement. Ayant vécu cet accompagnement en 2014, je trouve qu'il s'agit d'une très bonne idée... Qu'il ne reste plus qu'à formaliser également sur le plan régional.

Ping Forme & Santé : Nous avons pris quelques années d'avance sur les autres disciplines sportives dans l'élaboration d'un programme maintenant devenu priorité nationale. Malheureusement, nous avons jusqu'à présent failli en ce qui concerne la promotion et la formation d'animateurs sur le terrain (85 certificats Ping Forme délivrés depuis 2016 dont 17 seulement hors DEJEPS et 21 certificats Ping Santé dont 10 hors DEJEPS). La vente de kits PFS a atteint les 330 exemplaires, les charges étant couvertes par les produits à partir de 2019.

Sport sur Ordonnance : Efformip et FFTT sont les deux passerelles pour obtenir la délivrance d'un diplôme homologué « sport sur ordonnance ».

Pour ce qui concerne la filière pingsanté fédérale, les volontaires ont le choix entre participer à deux modules de formation fédérale : Module A – Animateur Entretien Physique de 3 journées + QCM de validation du diplôme / Module B – Ping Santé par Ordonnance : pas de programme communiqué à ce jour.

Le second choix consiste à participer à deux journées de formation Animateur Ping Forme suivies de deux journées Animateur Ping Santé LOTT afin de pouvoir postuler à répondre au QCM AEP fédéral de niveau 1... Sans pour l'instant avoir d'indications sur le niveau 2 (sport sur ordonnance).

En ce qui concerne Efformip, programme sport-santé labellisé en Midi-Pyrénées et dorénavant étendu à l'Occitanie : 2 journées de formation de 7h suivies de 2 sessions de 3h en soirée suffisent à prétendre animer le sport sur ordonnance...

Handisport : l'ASPC Nîmes fait figure de tête de proue avec la pérennisation de son Pôle HN et l'organisation du Critérium Fédéral puis des Championnats de France en 2019... En attendant de futures épreuves internationales. Une convention a été signée entre la Ligue et la FFH pour la mise à disposition de Guillaume Jean sur l'équipe de France Handisport.

Sport Adapté : les résultats du CP Auch en ce domaine sont l'exemple d'une bonne pratique permettant d'obtenir des moyens par le truchement d'une Politique prioritaire de la Ville et de l'Etat. La Ligue a également pu signer une convention avec le sport adapté régional cette saison.

## **7. Point sur les finances**

### Stabilisation des finances de la ligue

Une étude des frais fixes doit être réalisée pour trouver les lignes sur lesquelles nous pouvons faire des économies.

D'ores et déjà, la gestion de la paie sera assurée à compter du 1<sup>er</sup> juillet par PSA31 pour un moindre coût.

### Fusion des comptabilités

Un travail de recherche sur les cautions non remboursées par l'ex-LRTT a été réalisé par Aline Casteiltort (secrétaire du CD30 prestataire de la ligue). Ce sont environ 10000 € qui seront restitués aux clubs (écritures passées au crédit des comptes en fin de saison).

Les comptes fournisseurs ont été apurés par Henri Sam et Thérèse Combanière.

Les comptes clients débiteurs (hors clubs et CD) sont en voie de recouvrement. Les dettes qui n'auront pu être recouvrées seront passées en perte.

### Sponsoring/mécénat

Il est aussi important de trouver de nouveaux financements quand on sait que les subventions sont en baisse d'année en année. Nathalie Fortuny a trouvé un mécène à hauteur de 800 € pour financer une partie des frais liés à la participation aux Mini-Interligues.

### Remplacement cadres d'Etat

Suite au départ de Philippe Molodzoff et Olivier Skenadji, la FFTT a fait un appel à candidature pour une demande de mutation d'un Cadre d'Etat, aucun n'a choisi d'y répondre. Une aide financière a été demandée en contrepartie qui a reçu une fin de non recevoir. La FFTT a toutefois validé notre souhait de confier la coordination de l'ETR à Paul Martinez.

### Dettes CD34

A ce jour, la dette envers le CD34 s'élève à environ 15K€. Il reste à facturer les interventions de Julien Bibal qui devraient venir amoindrir ce montant. Il a été décidé de fractionner le paiement de la dette par tiers (juillet, janvier et fin juin).

### Dettes CD11

Un accord sur le montant à payer a été trouvé. Le paiement sera effectué à mi-juin.

### Dettes de Montpellier

La dette de 20K€ remonte avant la saison 2012-2013. Elle a été imputée en créances douteuses sur l'exercice 2016-2017 dans les comptes de la ligue.

Le club est à jour de ses paiements depuis.

Une étude des grands livres, la sollicitation de l'expert comptable de Montpellier et une recherche de factures (Aline) ont été réalisées.

Une réunion Skype a eu lieu le 28 mai pour regrouper les données récoltées avec Jean Claude Calvet (président du club) et Fabrice Galia (trésorier du club).

Il n'y a que les grands livres qui peuvent attester du montant de cette dette (pas de pièces comptables retrouvées) et seulement un chèque de paiement de 2000 € rejeté et non représenté.

La proposition des dirigeants de la ligue est de demander au club de payer 5000 € sur ces 20K€ : 2000 € seront payés ou déduit d'une facture de prestation et 3000 € de matériel sur 2 ans dans le cadre du PE ne seront pas financés par la ligue.

Les représentants du club : Stéphane Lebrun et Claire Chevassus parlent au nom des dirigeants du club qui refusent cette proposition sachant que la ligue ne peut prouver le montant de la dette.

Par contre, le montant de 2000 € du chèque déposé et refusé sera honoré s'il s'avère effectivement qu'il n'a pas été représenté.

Marion Vayre demande un vote pour clore définitivement ce dossier.

**Vote à la majorité pour ramener la dette à 2000 € (2 abstentions).**

### Augmentation des tarifs de formation d'arbitres

Arbitre Régional et Juge Arbitre par équipes : 85 € par stagiaire (contre 60 €) ou 150 € par stagiaire s'ils participent aux 2 formations.

6 stagiaires minimum : 1 formateur.

16 stagiaires et plus : 2 formateurs.

Juge Arbitre de critérium ou Juge Arbitre de compétitions régionales : 200 € par stagiaire avec un remboursement de 50 € par prestation pour 3 prestations réalisées pour la ligue, soit un coût pour le stagiaire ramené à 50 €.

3 stagiaires minimum : 1 formateur

6 stagiaires et plus : 2 formateurs

Prise en charge par la ligue des frais d'inscriptions aux formations AN, FO1 et FO2.

### Projection au 30 juin

Julien Rocoplan présente sa projection du résultat qu'il établit à près de -20K€.

## **8. Rapport des commissions**

### Sportive

Une réunion s'est tenue avant celle-ci. La commission fait les propositions suivantes :

- Maintien ou non des titres par équipes. Un sondage sera réalisé auprès des clubs ainsi que pour jouer les places 3 et 4.
- Montées supplémentaires en chpt/équipes : le meilleur 2<sup>ème</sup> de R2 en R1 et les 2 premiers dans les autres divisions.  
**Voté à l'unanimité.**
- Problème de forfait général de Salindres : suppression du délai de 2 ans avant la remontée compte tenu du caractère exceptionnel d'un des forfaits ayant entraîné le forfait général.  
**Voté à l'unanimité.**
- Joueur étranger de Limargue : demander la DADS sous 48H.  
**Voté à l'unanimité**
- Suppression de l'obligation du meilleur joueur placé en chpt/équipes  
**Voté à l'unanimité**
- Critérium fédéral : PN organisée le samedi et la R1 le dimanche. A proposer à l'AG du 22 juin.

### Ressources Humaines

Emmanuel Boll quitte la ligue (rupture conventionnelle) pour le Gard. La ligue fera appel à lui en prestations de service concernant la formation BPJEPS et des actions de développement.

### Statuts & Règlements

Les MJC de Castelnau le Lez et Verdun/Garonne s'opposent à la prise d'indépendance de leur section TT. Un soin particulier sera appliqué pour traiter ces dossiers.

Le Bousquet d'Orb prend son indépendance avec l'accord du Foyer Rural (création de club).

Le Ping Vallon reprend la section TT de Salles la Source (création de club).

Graulhet réintègre l'omnisport.

Enfin, Labastide-Gaillac fusionne avec Rabastens (absorption).

### Féminines

Emmanuelle Benoit a été sollicitée pour intégrer le groupe fédéral de réflexion sur l'évolution du Championnat par équipes féminin. Par ailleurs, Claire Chevassus lui adresse ses félicitations pour l'obtention du diplôme d'Arbitre National.

Elle évoque le retour du questionnaire fédéral adressé aux féminines avec un taux de 40% de non distribué (mauvaises adresses email) et les actions de regroupement réalisées dans le Tarn qui semblent fonctionner.

## **10. Questions diverses**

La convention pour le partenariat du Sport Santé avec le CHU de Nîmes sera signée le 2 juillet.

Fin de séance à 17H40.

Marion Vayre  
Présidente de Ligue

Jean-Claude Ducros  
Secrétaire Général